



ICP

ISP - FACULTÉ
D'ÉDUCATION

ANNEE UNIVERSITAIRE 2020-2021

L'esprit grand ouvert sur le monde

CHARTRE DE LA FOAD

MASTER « METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION »

INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS
INSTITUT SUPERIEUR DE PEDAGOGIE – FACULTE D'ÉDUCATION
3, rue de l'Abbaye – 75006 Paris

Préambule

La Charte de la Formation Ouverte et A Distance (FOAD) du Master MEEF ISP-Faculté d'Éducation a pour objectifs généraux de :

- définir les rôles et les missions des enseignants et des étudiants engagés en Master MEEF en FOAD ;
- instaurer la confiance, le respect, et garantir le développement du dialogue entre les étudiants/stagiaires et les acteurs de la formation ;
- proposer un cadre pédagogique pour :
 - favoriser les échanges et les collaborations ;
 - tenir compte des spécificités de la construction des savoirs à distance avec les outils numériques ;
 - soutenir la motivation des acteurs de la formation ;
 - soutenir et améliorer les enseignements et les apprentissages à distance.

Cette Charte s'adresse donc à l'ensemble des usagers de la plateforme, enseignants et étudiants des Masters MEEF, ainsi qu'aux responsables des Instituts.

L'accès à la plateforme de FOAD de l'ISP-Faculté d'Éducation nécessite de se rendre à l'adresse suivante : <https://formation.icp.fr/> muni(e) des codes de connexion fournis par l'Institut.

Gestionnaire de la plateforme de l'ISP-Faculté d'Éducation : Madame Anne-Claire Meyrier, responsable pédagogique du Cycle des Masters MEEF : ac.meyrier@icp.fr

Une révision annuelle de la présente Charte est prévue après évaluation menée auprès des enseignants et des étudiants.

Sommaire

| | |
|--|---|
| Préambule | 1 |
| Sommaire | 1 |
| La FOAD de l'ISP-Faculté d'Education : généralités et principes | 2 |
| Charte de l'étudiant du Master MEEF en FOAD | 3 |
| Charte de l'enseignement en FOAD à l'ISP-Faculté d'Éducation | 4 |
| Évaluation du dispositif de FOAD au service des apprentissages | 8 |
| Règles communes | 8 |

La FOAD de l'ISP-Faculté d'Éducation : généralités et principes

La FOAD proposée à l'ISP-Faculté d'Éducation forme et accompagne les étudiants à la réussite au Master MEEF et aux concours (mentions 1^{er} degré et 2nd degré).

DEFINITIONS ET PRESENTATION DE LA FORMATION

La FOAD de l'ISP-Faculté d'Éducation consiste en un ensemble de formations en ligne ayant deux caractéristiques principales :

- L'**ouverture** : l'accès aux cours peut se faire librement, à tout moment de la journée.
- La **distance** : les cours se déroulent sur un espace de formation en ligne, que nous désignons ici en tant que « plateforme ».

Deux types de FOAD à l'ISP-Faculté d'Éducation

À l'ISP-Faculté d'éducation, deux types de FOAD existent :

- La formation dispensée **principalement, voire totalement, à distance** (où le *présentiel est quasi inexistant*) par l'intermédiaire de la plateforme ;
- La formation **mixte**, dite « hybride » qui repose sur une alternance entre cours en présentiel et cours en ligne sur la plateforme.

Comme l'indique la typologie de COMPETICE¹, il n'existe pas une seule et unique manière de faire de la formation à distance. Les enseignements qui panachent des volumes de cours en présentiel/à distance à des degrés divers peuvent donc cohabiter sur une même plateforme de FOAD.

Spécificités du public en FOAD –présentiel quasi inexistant

La grande hétérogénéité du profil et des besoins caractéristiques des étudiants inscrits en formation *essentiellement à distance* exige un accompagnement spécifique qui requiert à la fois **flexibilité** et **variation des modalités d'enseignement**.

LA SCENARISATION PEDAGOGIQUE EN FOAD

Une formation à distance n'est pas une simple transposition d'un contenu d'enseignement du présentiel sur une plateforme de formation. Par exemple, il ne peut être acceptable de livrer un seul fichier PDF, si dense soit-il, pour seul et unique support de cours.

De plus, la FOAD s'accompagne de nouvelles formes de distance à surmonter pour l'apprenant (distance spatiale, temporelle, technologique, pédagogique²) si bien que la **planification du cours et l'accompagnement de l'étudiant** à distance doivent être **renforcés** par rapport à un cours en présentiel.

Ce renforcement exige **de nouveaux rôles et de nouvelles tâches pour l'enseignant** qui doit à la fois anticiper ces distances, concevoir et médiatiser son cours lors de l'étape de préparation ; c'est-à-dire au cours de la phase de *scénarisation* de son enseignement (voir Annexe).

¹ Selon COMPETICE (<http://eduscol.education.fr/bd/competice/superieur/competice/libre/index.php#>) [Consulté le 13/06/2017].

² Voir la communication de Jacquinot, dans les actes de la journée Formiris, 2008, *Où en êtes-vous de la formation ouverte et à distance ? Un temps de bilan des expérimentations au sein de l'Enseignement Catholique 2002-2008*.

ENCADREMENT ADMINISTRATIF, TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE

La FOAD de l'ISP-Faculté d'Éducation suppose une coordination entre les Instituts partenaires. Chaque Institut dispose de personnes-ressources et d'équipes pédagogiques référentes :

- Coordinateurs, pilotes de mention du Master ;
- enseignants-chercheurs, formateurs-experts, tuteurs, chargés de cours ;
- webmasters, ingénieurs pédagogiques³ ...

Charte de l'étudiant du Master MEEF en FOAD

CLES DE LA REUSSITE

La réussite d'une formation à distance dépend étroitement de l'engagement, de la participation et l'autonomie d'apprentissage de l'étudiant (savoir gérer son temps, son espace, se connaître comme apprenant...). Par ailleurs, il est attendu de l'étudiant en FOAD de respecter le règlement pédagogique du Master.

PARTICIPATION DE L'ETUDIANT

Communication

L'étudiant contactera l'enseignant **par le biais du forum du cours** pour toute question ou conseil. Aussi, l'enseignant se réserve le droit de copier sur le forum tout message reçu sur sa messagerie s'il juge que le contenu de sa réponse peut être bénéfique à l'ensemble du groupe d'étudiants.

Charge de travail

Il est attendu, pour chaque heure d'enseignement à distance, une part au moins égale de travail personnel de l'étudiant. C'est l'enseignant qui communiquera aux étudiants la charge de travail personnel attendue pour chaque enseignement.

Présence aux examens

Une absence non justifiée de l'étudiant aux épreuves de contrôle des connaissances en ligne, tel que le prévoit le règlement pédagogique, entraînera la note de 0/20.

Evaluation du dispositif

Dans un souci d'amélioration du dispositif, une évaluation de la FOAD sera réalisée par le recueil de l'appréciation de l'étudiant sur l'enseignement suivi à distance. L'enquête sera constituée de questionnaires en ligne. Dans certains cas, un entretien pourra être proposé à l'étudiant par les pilotes de mention du Master.

Utilisation du cours hors de la plateforme

Les cours du Master FOAD ISP-Faculté d'Éducation sont *réservés à l'usage privé des étudiants* bénéficiaires des formations. Ces cours n'étant pas conçus pour être utilisés collectivement, toute utilisation hors du cadre fixé par la présente Charte expose son auteur à des poursuites judiciaires et des sanctions pénales, telles que prévues par le Code de la propriété intellectuelle⁴.

³ Personnes dont les compétences sont entre celles du formateur (pédagogique) et celles de l'informaticien (technique). Ces personnes reçoivent les demandes des formateurs et les « opérationnalisent » auprès des services techniques.

⁴<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006069414> [Consulté le 01/07/2017].

Charte de l'enseignement en FOAD à l'ISP-Faculté d'Éducation

Pour répondre aux besoins de l'apprentissage autonome en FOAD, et chercher à développer de bonnes pratiques en cohérence avec les travaux réalisés depuis 10 ans sur le sujet⁵, un ensemble de principes concernant l'enseignement en FOAD à l'ISP- Faculté d'Éducation a été identifié.

CONTENU D'UN ENSEIGNEMENT EC EN FOAD (PRESENTIEL QUASI INEXISTANT)

Tout enseignement du Master MEEF dont le volume horaire total comporte **plus de 50% en FOAD**, doit **obligatoirement** comporter les 5 éléments suivants :

[1] Un syllabus général du cours

Le syllabus du cours doit définir clairement les objectifs et les modalités d'apprentissage ; les apprenants peuvent ainsi s'organiser.

Élément essentiel mis en ligne dès le début du semestre, le syllabus comporte donc, *a minima*, les éléments suivants :

- coordonnées de l'enseignant ;
- titre, introduction, problématisation, concepts essentiels ;
- prérequis et connaissances préalables, le cas échéant ;
- objectifs du cours et modalités d'enseignement : toutes les informations qui permettent à l'étudiant de se projeter, d'organiser son travail personnel et d'être sécurisé ;
- nombre d'heures de travail personnel attendu pour la participation de l'étudiant à l'EC en FOAD ;
- plan du cours ;
- modalités et grilles des évaluations formative et terminale, coefficients ;
- références générales : bibliographie, sitographie...

[2] Un calendrier de travail prévisionnel

Le calendrier doit fixer, dès le début du semestre, les dates des mises en ligne des cours, des devoirs à rendre, des sessions de communication synchrone (visio-conférence ou tchat).

Le calendrier donne un cadre et prévoit ainsi les dimensions temporelles du cours : séquence hebdomadaire ou bimensuelle, durée de travail estimée etc. Ce support doit néanmoins offrir une certaine flexibilité pour répondre aux besoins spécifiques du public d'étudiants à distance.

Toute modification du calendrier prévisionnel devra être annoncée aux étudiants sur le forum du cours.

⁵ Voir le référentiel des bonnes pratiques AFNOR BP Z76-001 : *technologies de l'information, formation ouverte et à distance*.

[3] Une partie « contenu théorique et activités »

Le cours de FOAD doit être découpé en **séquences** d'apprentissage correspondant à des objectifs prédéfinis. La mise en ligne des séquences (hebdomadaire ou bimensuelle) est faite **au fur et à mesure du semestre**. Elle se constitue de :

- un descriptif du contenu de la séquence (description des objectifs d'apprentissage, charge de travail estimée...);
- les supports du cours théorique ;
- les supports d'activités collaboratives (ex : Wiki, glossaire, etc.) ;
- des exemples d'exercices corrigés ;
- un forum de suivi ;
- des modalités d'évaluation prévues, le cas échéant ;
- bibliographie, sitographie, webographie des ressources utilisées....

[4] Une partie « communication »

Les échanges avec les étudiants devront se faire, tant que possible, sur le [forum du cours] afin qu'ils puissent bénéficier à tous les usagers.

[5] Une partie [pour aller plus loin]

Dans une optique d'individualisation des parcours d'apprentissage, des travaux obligatoires et facultatifs doivent être proposés.

Si la présence de ces 5 éléments est essentielle, leur agencement sur la plateforme, sous une forme ou une autre, est laissé au choix de l'enseignant.

HEURE D'ENSEIGNEMENT EN FOAD ET CHARGE DE TRAVAIL DE L'ETUDIANT

La prévision de la charge de travail exigée de l'étudiant en FOAD doit être réalisée au prorata du nombre de crédits ECTS alloués à l'enseignement concerné. Pour rappel, selon le *Guide d'Utilisation ECTS*⁶,

1 ECTS = 25 à 30 heures de charge de travail pour l'étudiant.

La charge de travail indique ici « *le temps en principe nécessaire aux étudiants pour suivre toutes les activités d'apprentissage (comme par exemple les cours, les séminaires, les projets, les travaux pratiques, l'étude personnelle et les examens) requises pour parvenir aux résultats d'apprentissage attendus* ».

⁶ Accessible en ligne sur http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/repository/education/tools/docs/ects-guide_fr.pdf [Consulté le 27/06/2017].

ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI PEDAGOGIQUE DES ETUDIANTS

Le **suiti** de l'enseignant est fondamental dans la mobilisation et l'implication de l'étudiant. Il participe de la réussite d'une formation à distance.

La FOAD de l'ISP-Faculté d'Éducation attend particulièrement de l'enseignant un **engagement** quant à la **fréquence** et aux **formes** de l'accompagnement de l'étudiant. Ce suivi régulier permet, en outre, l'adaptation des contenus du cours aux besoins des étudiants au fil du semestre.

Un accompagnement asynchrone

L'enseignant s'engage à participer **au moins une fois par semaine** aux forums de son cours (lancer et animer un débat, répondre aux questions des étudiants, apporter une aide, un conseil...). Pour faciliter les échanges, ce jour de la semaine peut être fixé d'avance et communiqué aux étudiants dès le début du semestre. En outre, il est attendu de l'enseignant de répondre aux messages privés sous 72h pendant la période de cours.

Un accompagnement synchrone

La communication synchrone permet de créer du lien et de rendre une formation en ligne plus vivante. Ces conditions stimulent la motivation de l'apprenant. En ce sens, **au moins une session** de communication synchrone (individuelle ou collective) doit être proposée aux étudiants **sur le semestre** (type tchat, Skype, visio-conférence etc.).

MODALITES D'EVALUATION DES ETUDIANTS

Chaque enseignement sera évalué par **deux types** de travaux ; en partie **individuels** et en partie **collectifs**:

- Une évaluation de type formative qui vise à accompagner et à aider l'étudiant (diagnostic) ;
- Une évaluation de type sommative qui valide l'acquisition des compétences visées par la formation.

Exemples d'évaluation

- envoi de fichiers numériques sur la plateforme avec une date butoir (ex : essai, dossier)
- épreuves en présentiel dans un centre d'évaluation
- épreuves en présentiel de manière synchrone avec les étudiants à distance
- participation à des rencontres tutorales, à des forums pour valider les EC
- productions numériques collaboratives (ex : réalisation d'un projet de dispositif en ligne)
- tests et exercices en ligne (ex : QCM, questions ouvertes)
- constitution d'un portfolio numérique...

Les enseignants devront communiquer aux étudiants leur(s) note(s) d'évaluation **AVANT** la remise de celles-ci au secrétariat pédagogique.

IMPORTANCE DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

La formation des enseignants à la FOAD est corrélative de la qualité des formations en ligne. Le respect des conditions de la présente Charte est déjà un premier pas à engager vers une homogénéisation des pratiques. Mais celui-ci ne saurait être suffisant. En ce sens, il est vivement conseillé aux enseignants de saisir toutes les opportunités de formation à leur disposition :

Types de formation envisageables

- prise en main de la plateforme ;
- l'apprentissage en ligne : construction des savoirs, motivation des apprenants, interactions, tutorat
- les scénarisations de cours : attendus, typologie des scénarios, granularisation de la formation ;
- l'évaluation des apprentissages ;
- maîtrise des outils de la FOAD ;
- maîtrise des outils disponibles sur le Web 2.0 (*open source*)...

Modalités des actions de formation possibles

- en formation en présentiel (communauté d'études de l'ISP-Faculté d'Éducation) ;
- via des lieux de partage virtuels ou réels ;
- en autoformation à distance...

Les moyens techniques à disposition

Les plateformes et outils numériques utilisés par chaque Institut partenaire respectent les objectifs généraux de la FOAD (voir préambule). Elles intègrent des outils numériques de formation et de communication synchrones et asynchrones.

Il s'agit de :

- la plateforme *Moodle* : ISP-Faculté d'éducation, ISFEC Normandie, ILEPS ;
- la plateforme *Google apps for education-classroom* : ISFEC Ile-de-France ;
- e-portfolio *Mahara* : ISFEC Normandie, ILEPS, ISP-FE ;
- la plateforme *It'slearning* : ISFEC Lasalle Mounier, IFAGEC.

Des ressources en ligne

Un module d'accompagnement pour les chargés de cours en FOAD proposera une sélection de ressources en ligne utiles à l'autoformation, parmi lesquelles figure une webographie de dossiers numériques sur la scénarisation en FOAD réalisée par l'ESENEER :

- *E-formation, e-learning, formation en ligne...* Educnet, 2009.

Dossier en ligne :

<https://contrib.educnet.education.fr/numerique/dossier/archives/eformation>

- ALAVA, Séraphin. *Cyberespace éducatif : enjeux et réalités, cours en ligne, master 1 Sciences de l'éducation*. Université Toulouse-le-Mirail, 2007.

Document en ligne :

<http://alava.pagesperso-orange.fr/site%20C1/situations.htm>

- GUILLEMET, Patrice. *Enseignement bimodal, hybride, mixte, en alternance : un état des lieux* TELUQ-UQAM, 2006.

<http://docs.google.com/viewer?a=v&pid=sites&srcid=ZGVmYXVsdGRvbWFpbnx2ZXJzbHVxYW1iaW1vZGFsZXxneDo0ZGFIMDBhNjI3YjA3MGYz>

- Prise en main de Moodle :

<http://public.iutenligne.net/informatique/logiciels/moodle/formation-moodle/Chapitre-2/index.html>
<https://nte.unifr.ch/moodle-scenario/>

Les ressources de MOOC (inscription libre et gratuite) sur la plateforme FUN (<https://www.fun-mooc.fr/>) pourront aussi être utiles à cet effet.

Évaluation du dispositif de FOAD au service des apprentissages

L'évaluation de la FOAD s'inscrit dans une démarche de réflexion engagée par l'ISP-Faculté d'Éducation sur l'amélioration du dispositif pour l'optimisation des apprentissages. Un groupe de travail sera constitué autour de ce projet et plusieurs actions seront menées à cet effet.

SUR UN PLAN PEDAGOGIQUE

L'efficacité du dispositif, la pertinence et la cohérence des principes pédagogiques de l'enseignement en FOAD et le déroulement du processus de formation seront évalués.

Sur le plan pédagogique, plusieurs critères d'évaluation seront retenus comme :

- le respect des conditions de la présente Charte ;
- la prise en compte de la diversité des profils et des besoins des usagers ;
- la facilitation du travail de groupe et de la collaboration entre étudiants ;
- la possibilité, pour l'étudiant, de s'auto-évaluer.

SUR UN PLAN INSTITUTIONNEL

Dans les mois à venir, les actions du groupe de travail permettront de :

- construire et mener une enquête sur la FOAD auprès des enseignants et des étudiants. Elle sera réalisée en fin de semestre/année ;
- programmer une rencontre annuelle entre les enseignants en FOAD de l'ICP et des ISFEC ;
- créer un comité de pilotage avec des représentants de chaque Institut ;
- élire un référent-site qui accompagne les enseignants et les équipes dans chaque Institut.

Règles communes

Le bon usage de la FOAD s'appuie sur le respect de quelques principes fondamentaux. Les usagers de la plateforme, étudiants et enseignants, devront s'y référer et les respecter.

PROPRIETE INTELLECTUELLE

« Toutes les œuvres de l'esprit originales sont protégées par le droit d'auteur quels que en soient le genre, la forme d'expression, le mérite ou la destination » (article L.112-1 du code de la propriété intellectuelle).

L'utilisation d'une œuvre doit ainsi être accordée par son auteur avant toute exploitation pédagogique.

Le droit d'auteur, sur Internet⁷, protège la forme et l'expression de l'œuvre mais non les idées, concepts, méthodes, théories scientifiques....

⁷ Vincent VARET. Web-conférence du FFOF « Droit d'auteur et e-formation », 8 avril 2014. Support d'intervention sur <http://fr.slideshare.net/fffod/droit-dauteur-et-e-formation-par-matre-varet>

Enregistrement de la conférence sur : <https://livesession.adobeconnect.com/a719989999/p99lyauwzpb/> [Consulté le 01/07/2017]

Les cessions de droits d'auteur pour des contenus pédagogiques (hors logiciels) sont définies dans la loi qui définit *l'exception pédagogique* n°2006-961 du 1^{er} août 2006 (DADVSI), avec, en particulier :

- l'accord du 4-12-2009 qui concerne l'utilisation des œuvres cinématographiques et audiovisuelles à des fins d'utilisation des activités d'enseignement et de recherche ;
- l'accord du 4-12-2009 qui concerne l'utilisation des œuvres vivantes, musicales, l'utilisation d'enregistrement sonores d'œuvres musicales et l'utilisation de vidéo-musiques à des fins d'illustration des activités d'enseignement et de recherche ;
- l'accord du 8-12-2010 qui concerne l'utilisation des livres, de la musique imprimée, des publications périodiques et des œuvres des arts visuels à des fins d'illustration des activités d'enseignement et de recherche.

DROIT DE CITATION

Le droit de la citation est décrit dans le code de la propriété intellectuelle :

« Lorsque l'œuvre a été divulguée, l'auteur ne peut interdire, sous réserve que soit indiqués clairement le nom de l'auteur et la source : les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées » (article L122-5 et L211-3).

Tout emprunt ou citation doit donc faire l'objet d'une mention de son **auteur** et de la **référence du document** utilisé.

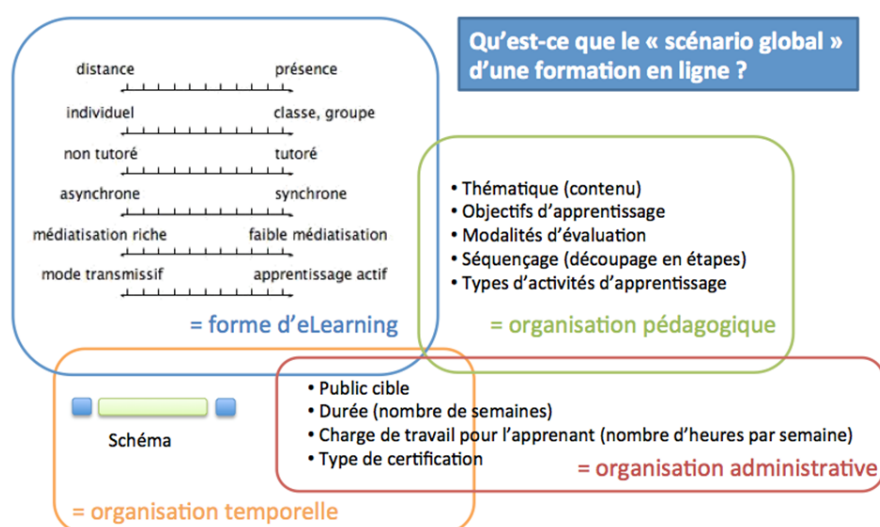
RESPONSABILITES : DROITS ET USAGE D'INTERNET

La CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés)⁸édite un guide « informatique et libertés » dans la sphère de l'éducation que les étudiants et les enseignants en FOAD veilleront à respecter. Il s'agit notamment des rubriques relatives au respect de la vie privée, à la confidentialité des données, au droit à l'image.

NETIQUETTE

Il est demandé à chacun de respecter les règles de bonne conduite et de vie commune, (ou *netiquette*), lors de l'utilisation de la plateforme. Pour cela, nous demandons aux usagers de la plateforme de la FOAD de l'ISP-Faculté d'Education de lire et de respecter l'ensemble des principes énoncés par le texte fondateur de référence en la matière, le RFC1855, accessible en libre accès sur Internet en français.

⁸ Disponible à <https://www.cnil.fr> [Consulté le 01 /07/2017].

ANNEXE 1 SCENARISATION DE LA FORMATION A DISTANCE⁹

Sur les six échelles graduées ci-dessus, un curseur peut être déplacé entre deux modalités de fonctionnement du cours. Le tracé de l'ensemble des curseurs donne la silhouette du scénario pédagogique de la formation qui ne doit pas être figé ; il évolue durant le semestre en fonction **des besoins de l'apprenant** et de **l'évaluation du cours**.

Légende : modalités des formes d'enseignement à distance (*e-learning* sur le schéma) :

| | |
|-----------------------------|--|
| Distance | 100 % à distance avec un temps de présentiel au début et à la fin du cours. |
| Présence | Individuel, en groupes, en sous-groupes, en groupe classe. |
| Individuel | Chacun fait son parcours de manière autonome, à son rythme. → Peu ou pas d'interaction entre apprenants |
| Classe, groupe | Des rencontres virtuelles, tutorales, des travaux de groupe et des travaux collaboratifs sont organisés. → Organisation d'interactions entre les apprenants |
| Non tutoré | Autonomie totale de l'apprenant. |
| Tutoré | Tuteur réactif : l'enseignant réagit à la sollicitation d'un étudiant. Tuteur proactif : l'enseignant anticipe et facilite l'apprentissage de l'étudiant. |
| Asynchrone | L'encadrement et l'accompagnement n'ont pas lieu en même temps pour tous les étudiants (mail, forum, commentaires sur des écrits...). |
| Synchrone | Les élèves sont conviés à des rencontres tutorales (Skype...). |
| Médiatisation riche | Supports riches, multimédias, variété des supports, animation, Liens hypertextes, parcours de formation personnalisé. |
| Faible médiatisation | pdf, Word..., sans animation ni liens hypertextes. |
| Mode transmissif | Le professeur « délivre » le savoir : textes, sons, vidéos et exercices dont QCM, QCU... |
| Apprentissage actif | Le professeur favorise la construction des savoirs par l'apprenant : évaluation critique, problèmes à résoudre, débats... |

⁹ Extrait de <https://clarolineconnect.univ-lyon1.fr/resource/open/text/29619> [Consulté le 13/07/2017]

